



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Lois

Question écrite n° 44693

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'application de la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi. En effet, il semblerait que le texte d'application prévu par l'article 8, V, 2°, de ladite loi, concernant le délai de remise du rapport de l'expert-comptable ou de l'expert technique, n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44693

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12591

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)